



## ÉCOLE SECONDAIRE D'OKA

Procès-verbal de la séance régulière du conseil d'établissement du 10 octobre 2018  
à 19 h, à la salle St-Pierre de l'école secondaire d'Oka

Étaient présents :

Mme Anik Archambault, enseignante  
M. Martin Champagne, parent  
M. Patrick Courtemanche, directeur  
Mme Josée Doyon, technicienne en éducation spécialisée  
Mme Isabelle Gélinas, représentante au comité de parents  
Mme Mélanie Goulet, parent substitut au comité de parents  
Mme Sandra Landry, enseignante  
Mme Pénélope Longval, parent  
Mme Maria Morse, parent  
M. Guy Parent, président  
M. Mathieu Richard, psychoéducateur  
Mme Mélanie Samson, directrice adjointe  
Mme Christine Suire, enseignante

### 1. Ouverture de la réunion et prise des présences

M. Patrick Courtemanche prend les présences, constate le quorum et ouvre l'assemblée à 19 h.

### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Anik Archambault, secondée par Mme Isabelle Gélinas, d'approuver l'ordre du jour, tel que présenté.

ADOPTÉ  
Ce 18-19 / 881

### 3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 13 juin 2018

Il est proposé par Mme Mélanie Goulet, secondée par Mme Josée Doyon, d'accepter le procès-verbal de la séance du 13 juin 2018, tel que rédigé.

ADOPTÉ  
Ce 18-19 / 882

#### 3.1.1. Suivis

Aucun suivi

#### **4. Élection pour la présidence et la vice-présidence**

##### **4.1 Procédures d'élections**

M. Patrick Courtemanche explique les procédures d'élection aux membres du C.E.

M. Patrick Courtemanche invite chaque parent intéressé à se présenter pour le poste de président, puis de vice-président, à le faire. Les membres du conseil peuvent également proposer un candidat pour chacun des postes.

##### **4.2 Élections des parents pour la présidence et la vice-présidence (deux postes)**

Mme Anik Archambault propose M. Guy Parent pour le poste de président.

M. Guy Parent est élu pour la présidence à l'unanimité.

**ADOPTÉ**  
Ce 18-19 / 883

Mme Christine Suire propose Mme Isabelle Gélinas pour le poste de vice-présidente.

Mme Isabelle Gélinas est élue pour la vice-présidence à l'unanimité.

**ADOPTÉ**  
Ce 18-19 / 884

#### **5. Parole au public**

Aucun public.

#### **6. Calendrier des rencontres**

M. Patrick Courtemanche présente le projet de calendrier des rencontres pour l'année scolaire 2018-2019.

Mme Isabelle Gélinas fait remarquer que le Gala de la reconnaissance des bénévoles se tiendra le 22 mai prochain. M. Patrick Courtemanche propose de changer la date du 22 mai pour le 21 mai 2019.

Le calendrier des rencontres du conseil d'établissement, pour l'année 2018-2019, devrait donc se détailler comme suit :

- Mercredi 14 novembre 2018;
- Mercredi 12 décembre 2018;
- Mercredi 16 janvier 2019;
- Mercredi 20 février 2019;
- Mercredi 20 mars 2019;
- Mercredi 24 avril 2019;
- Mardi 21 mai 2019;
- Mercredi 12 juin 2019.

Il est proposé par Mme Anik Archambault, secondé par M. Mathieu Richard, d'adopter le calendrier des rencontres pour l'année scolaire 2018-2019 avec la modification du mercredi 22 mai pour le mardi 21 mai 2019.

Il est à noter que les rencontres prévues les 12 décembre 2018 et 12 juin 2019 débiteront à 18 h au lieu de 19 h, permettant la tenue d'un souper pour souligner la période des Fêtes et la fin des classes.

ADOPTÉ  
Ce 18-19 / 885

7. **Dépôt des règles de régie interne**

M. Patrick Courtemanche présente les règles de régie interne de la CSSMI.

Les membres sont invités à s'exprimer en lien avec le document proposé.

Il est proposé par Mme Pénélope Longval, secondée par Mme Sandra Landry, d'adopter les règles de régie interne, pour l'année scolaire 2018-2019, telles que présentées.

ADOPTÉ  
Ce 18-19 / 886

8. **Budget de fonctionnement du CE**

M. Patrick Courtemanche annonce que le budget de fonctionnement du conseil d'établissement pour l'année 2018-2019 est de 775 \$. Ce montant peut servir aux parents pour assister à des formations offertes par la CSSMI ou à des formations externes, mais ne peut pas servir à financer les activités pédagogiques.

Mme Isabelle Gélinas mentionne qu'une liste des formations offertes par la FCPQ (Fédération des comités de parents du Québec) est disponible sur leur site internet.

Le budget de fonctionnement du CE servira également à couvrir les dépenses des soupers prévus les 12 décembre et 12 juin prochains et aux rafraîchissements offerts pendant les rencontres.

M. Guy Parent suggère que les parents soumettent les formations qui les intéressent pour approbation aux membres du conseil.

Il est proposé par Mme Isabelle Gélinas, secondée par Mme Josée Doyon, que le budget de fonctionnement du conseil d'établissement soit adopté, tel que présenté.

ADOPTÉ  
Ce 17-18 / 887

9. **Dénonciation d'intérêt (art.70)**

M. Patrick Courtemanche dépose le formulaire de déclaration d'intérêts et rappelle que les membres doivent signer et remettre le formulaire, pour signaler si les discussions ou décisions pourraient les amener à se trouver en situation de conflit d'intérêts.

## **10. Plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation à l'école**

Mme Mélanie Samson, directrice adjointe responsable du comité pour le plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation à l'école, présente les membres du personnel faisant partie du comité, incluant le policier-éducateur.

Mme Mélanie Samson parle de l'organisme TAXI (pairs aidants contre la *taxage* et l'intimidation), présent dans l'école afin de permettre aux élèves plus à l'aise de parler avec leurs pairs de dénoncer certaines situations. Les élèves de TAXI doivent maintenant circuler dans l'école, aux pauses et au dîner, pour plus de visibilité et d'accessibilité, plutôt que de rester au local TAXI.

Le comité prévoit la tenue d'ateliers, pour les élèves de secondaire 1 à 5, sur la *cyberintimidation*, présente sur les médias sociaux, afin de sensibiliser les jeunes à utiliser les médias sociaux de façon sécuritaire et de dénoncer les situations inacceptables s'ils en sont témoins.

En conformité avec la loi n° 56, loi visant à prévenir et combattre l'intimidation et la violence à l'école, l'ensemble du personnel présent a suivi une formation, le 1<sup>er</sup> octobre dernier, sur la démarche à suivre pour recueillir, à titre de premier intervenant, les dénonciations d'acte de violence ou d'intimidation.

Deux (2) aspects sont à développer davantage : la diffusion et l'application du code de vie de l'école. Un projet avec les enseignants d'arts sera monté afin d'afficher, montrer, les règles du code de vie de façon positive et attrayante pour tous.

Les jeunes ont aussi montré, lors de différentes activités, comme le Forum Jeunesse, la volonté d'être éduqués sur les différences entre les individus.

M. Patrick Courtemanche parle de l'importance de faire la différence entre un conflit et un cas d'intimidation; le facteur de gravité entre en considération. Un plan d'intervention en neuf (9) étapes, développé selon les exigences de la loi, est présentement en approbation.

Statistiquement, cinq (5) situations ont été officiellement rapportées en 2017-2018. Dans les cinq (5) cas, les intimideurs ne sont plus à ESO.

M. Guy Parent suggère qu'une formation soit également offerte aux parents afin de les outiller à faire face à ces situations d'intimidation et à les aider à mieux répondre aux questions et besoins de leurs enfants à ce sujet.

Il est proposé par Mme Anik Archambault, secondée par Mme Isabelle Gélinas, d'approuver le plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation à l'école, tel que présenté.

APPROUVÉ  
Ce 18-19 / 888

## **11. Facturation PEI**

Mme Mélanie Samson distribue les documents et présente les frais exigés aux parents des élèves du PEI (Programme d'éducation intermédiaire) aux membres du conseil d'établissement, en lien avec les différentes activités et sorties prévues en 2018-2019. Certains montants inscrits seront corrigés suite à la confirmation de certaines activités.

Il est expliqué que 2018-2019 est une année de quittance en ce qui concerne le dossier des frais exigés aux parents. Cela fait en sorte que la plupart des activités et sorties sont maintenues pour la présente année scolaire.

En nouveauté cette année, Mme Samson annonce l'inclusion des élèves, à partir de la troisième secondaire, dans la planification de certaines activités, comme, par exemple, le rallye du début des classes.

Certains membres du conseil d'établissement font part de leurs inquiétudes face aux coupures de frais prévues pour l'an prochain, qui entraîneront forcément une diminution du nombre d'activités et sorties.

Il est spécifié qu'il s'agit de l'adoption des dates et lieux des activités et sorties et non de la facturation.

Il est proposé par Mme Pénélope Longval, secondée par Mme Sandra Landry, d'adopter la proposition des activités et sorties du PEI, telle que présentée.

**ADOPTÉ**

Ce 18-19 / 889

**12. Café-In : répartition des excédents budgétaires**

M. Patrick Courtemanche explique la répartition des excédents et le besoin d'obtenir une résolution du conseil d'établissement pour l'utilisation des excédents du *Café-In* pour l'année scolaire 2018-2019. Il explique que les excédents sont toujours dépensés lors de l'année suivante.

Il est proposé par Mme Anik Archambault, secondée par Mme Isabelle Gélinas, d'adopter la résolution du conseil d'administration du *Café-In*, telle que présentée.

**ADOPTÉ**

Ce 18-19 / 890

**13. Consultation : Calendrier scolaire 2019-2020 (date limite : 26 octobre 2018)**

Les membres consultent les différentes versions du calendrier scolaire pour l'année scolaire 2019-2020.

D'un commun accord, les membres recommandent, pour les journées pédagogiques fixes en début et en fin d'année (incluant le congé des Fêtes), le scénario « 1 » et pour la semaine de relâche, la semaine « A ».

**ADOPTÉ**

Ce 18-19 / 891

**14. Consultation relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves dans nos établissements (date limite : 22 novembre 2018)**

M. Patrick Courtemanche présente le document.

Il est mentionné que l'année scolaire 2019-2020, est une année de quittance pour les élèves du primaire PEI qui peuvent continuer automatiquement le programme.

Pour l'année 2020-2021, les critères d'admission au PEI seront : une note au-dessus de 74% en français, mathématique et anglais. Et dans un deuxième temps, les élèves seront choisis lors d'une pige (prise en compte des codes de difficulté). Un des parents du CE fera partie du comité de sélection.

Il est proposé de reporter la consultation, de remplir la grille-réponse et de prendre position à la prochaine réunion du CE, prévue le 14 novembre prochain. La réunion du comité de parents et l'assemblée générale des enseignants auront eu lieu et pourront fournir plus de renseignements avant que les membres se prononcent.

**15. Consultation : Cadre d'organisation scolaire (date limite : 22 novembre 2018)**

M. Patrick Courtemanche explique les enjeux de la consultation et conseille de lire les pages 52 à 65 avant que les membres se prononcent.

Il est prévu que le taux de fréquentation à ESO augmente l'an prochain (75 élèves, donc 3 groupes). Et environ 1400 élèves sont prévus pour l'année scolaire 2020-2021.

Il sera une fois de plus question de la construction d'une nouvelle école à Mirabel (St-Augustin). La demande avait été rejetée par le ministère l'an passée. Une nouvelle demande sera déposée cette année, compte tenu de l'augmentation prévue de la clientèle. Si une nouvelle école était bâtie dans le secteur mentionné, cela entraînerait une redistribution des aires de dessertes.

Il est décidé par les membres d'attendre la rencontre du 14 novembre pour remplir la grille-réponse de cette consultation. Cela permettra entre autres d'avoir le pouls du comité de parents et de l'assemblée générale des enseignants.

**16. Légalisation du cannabis : état de la situation**

M. Patrick Courtemanche rappelle que le 17 octobre prochain est la date où la loi fédérale légalisera le cannabis. M. Courtemanche mentionne que le cannabis sera traité avec le même encadrement que l'alcool. C'est-à-dire qu'il est défendu d'en consommer ou d'en posséder sur le terrain de l'école.

Il est mentionné que les *vapoteuses* permettraient de mettre de l'huile de cannabis, qui serait sans odeur. Mais les symptômes de consommation restent les mêmes. Le personnel reste à l'affût.

Une présence active du personnel et de l'agent Barrette, afin de surveiller les élèves est maintenue. Mais M. Courtemanche n'est pas inquiet quant à une augmentation possible de la consommation. Il rappelle que, malgré la légalisation, ce n'est pas permis d'acheter du cannabis sans avoir 18 ans.

**17. Activités éducatives**

M. Patrick Courtemanche présente le calendrier des activités et sorties éducatives prévues en date du 10 octobre 2018. Certaines ont déjà eu lieu. Un élagage est prévu pour les prochaines rencontres. Seulement les nouvelles sorties seront présentées.

Les activités et sorties ont été approuvées par l'assemblée générale des enseignantes et enseignants lors de la réunion du 28 septembre 2018. L'ensemble des activités et sorties est approuvé par Mme Anik Archambault, secondée par Mme Sandra Landry.

**ADOPTÉ**  
Ce 18-19 / 892

Mme Isabelle Gélinas, appuyée par d'autres parents présents, demande à ce qu'une description de l'activité soit envoyée, en plus de la présentation de l'ensemble des activités et sorties. Le suivi de la demande sera assuré par Mme Véronique Boily, directrice adjointe responsable du département d'éducation physique, avec qui les activités visées (surtout cirque et plein air) ont lieu. Le résultat sera présenté au prochain conseil d'établissement.

**18. Information du comité de parents**

Mme Isabelle Gélinas, représentante au comité de parents, fait un résumé des dernières élections au comité de parents. Un rapport écrit sera joint aux prochains documents du CE.

Mme Gélinas mentionne que cette année, elle ne s'est pas présentée sur le comité exécutif du comité de parents, mais précise qu'elle demeure représentante de l'école secondaire d'Oka.

M. Patrick Courtemanche remercie Mme Gélinas pour son implication comme représentante au comité de parents et souligne l'importance de cette forme d'implication dans les écoles.

**19. Info-Parents**

M. Patrick Courtemanche présente l'Info-Parents, qui sera envoyé mensuellement aux parents, par courriel.

Il s'agit d'un mécanisme de communication auprès des parents, informant des services et activités à venir et invite les parents à interagir et à faire des suggestions pour les prochains numéros.

Les courriels faisant parvenir l'Info-Parents de septembre et octobre n'ont pas été reçus par les parents présents. Un envoi est prévu le lendemain pour l'ensemble des parents afin de remédier à la situation.

**20. Invitation à la formation destinée aux membres des conseils d'établissements de la CSSMI (22 octobre 2018)**

M. Patrick Courtemanche présente la formation portant sur les règles régissant le conseil d'établissement, qui aura lieu, le 22 octobre prochain, à la salle 5080 du centre administratif, à Saint-Eustache, et incite les membres intéressés à s'y inscrire.

## 21. Les bons coups !

Les élèves intéressés à s'impliquer au Magasin du Monde et au Café-In ont récemment suivi une formation sur le fonctionnement d'un conseil d'administration afin de pouvoir y participer.

Le dîner de la rentrée fut un succès. L'événement fut apprécié de tous.

La pièce de théâtre pour souligner le passage primaire-secondaire a été présentée. M. Patrick Courtemanche fait part de la possibilité d'y inviter les élèves de 6<sup>e</sup> année l'an prochain, dans le but de diminuer l'anxiété causée par cette transition.

L'école secondaire d'Oka a reçu la visite de Philippe Laprise, dans le cadre d'un concours auquel a participé l'enseignante Caroline Trottier pour souligner la semaine de l'école publique. M. Laprise s'est montré très disponible. Cette visite, qui a duré deux (2) heures, a été grandement appréciée des élèves. Il a fait une tournée des classes et a aussi fait de l'improvisation avec les élèves, dans le local 157.

Une élève arrivant d'une autre école a fait un commentaire récemment qui traduit bien l'atmosphère qui règne à l'école : « Les gens sont trop heureux à Oka. » Cela concernait autant les élèves que le personnel et démontre la passion et le fort sentiment d'appartenance envers l'école.

Les élèves ont apprécié le message de M. Patrick Courtmanche à l'interphone à l'effet qu'il les remerciait de ramasser les déchets qui jonchaient le sol, à l'extérieur, et ce, lors d'une journée où la pluie était omniprésente.

La journée mondiale des enseignants fut soulignée par la lecture d'un texte à l'interphone par M. Courtemanche, à l'intention des enseignants, qui fut accompagnée d'une bonne main d'applaudissement de la part des élèves.

## 22. Sujets divers

### 22.1.1. **Dead end race**

M. Patrick Courtemanche parle de la demande reçue pour louer et utiliser le terrain de l'école secondaire d'Oka par les organisateurs du *Dead end race*. Il s'agit d'une activité de sport extrême. Il y aurait installation semi-permanente d'un parcours pendant sept (7) jours sur le terrain de l'école. Les organisateurs de l'événement permettraient que les installations soient utilisées dans le cadre des cours d'éducation physique, si l'école le désire.

Les membres du conseil font part de leurs inquiétudes face à la sécurité des élèves en la présence de ces installations sur le terrain de l'école. Les élèves vont beaucoup à l'extérieur aux pauses et à l'heure du dîner. Les membres demandent une description des installations prévues.

Mme Julie Ducharme, gestionnaire administrative à ESO, sera mandatée pour recueillir les informations sur les installations prévues (côté sécurité), à savoir aussi s'il y aura des dommages au terrain et quel sera le montant d'argent recueilli (pour la fondation de l'école) en louant le terrain pour cet événement, qui aurait lieu le 16 mars 2019.



Il est suggéré par les membres d'attendre d'avoir plus de renseignements avant de prendre une décision.

**23. Levée de l'assemblée**

Il est proposé par Mme Isabelle Gélinas, secondée par Mme Maria Morse, de lever l'assemblée à 21 h 29.

**ADOPTÉ**  
Ce 18-19 / 893

---

Patrick Courtemanche, directeur

---

Guy Parent, président